



SMIC : augmentation au 1er janvier 2022 à 10,57 €/heure

Le Smic augmentera au 1ER janvier 2022, en application de la formule légale de revalorisation, de + 0,9 % (contre 0,99 % au 1er janvier 2021 puis 2,2 % au 1er octobre 2021).

Le nouveau montant du Smic brut sera donc porté à 10,57 € /heure au 1er janvier 2022 (contre 10,48 € depuis le 1er octobre 2021), soit 1 603,12 € mensuel sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires et 1832,13 € pour celles à 39 heures.

Cette hausse tient compte :

- de la revalorisation intervenue au 1er octobre dernier en application du mécanisme légal de revalorisation automatique déclenchée par une inflation soutenue de + 2,2 % en août 2021 depuis la dernière revalorisation ;
- de l'inflation observée en novembre 2021, soit +3,1 % sur un an.